

PARTIAL ELECTION 2022

We would like to inform you that there will be partial elections for the Municipality of Ulverton this coming spring. Over the next few weeks we will provide and post more information.

General information:

Did you know that the mayor and the members of the council have very different roles?

The **mayor's** role is to watch over the different departments and employees of the municipality. He or she must oversee the city's revenues and make sure the money is received and allocated to the right budgets based on the laws and the recommendations made by the council in an impartial manner.

On a daily basis a **counselor** does not have any role in running the municipality. When in sessions, the counselor, who is part of the council, has a voice and a vote, therefore in sessions the counselor has power. The council can adopt rules, resolutions and other municipal orders during regular sessions or during extraordinary sessions.

Fun fact: The mayor can also unite two people in marriage and according to Article 2A) of the criminal code, he or she is considered a "law keeper".

NEW PHONE SYSTEM

The municipality of Ulverton is coming out of the dinosaur ages to the new age of technology by upgrading our phone system to serve you better. Our phone number will remain the same. We are taking this opportunity to inform you that as of February 2022, you will have several options when you call our number: 819-826-5049.

We will have four options to choose from: reception, municipal inspector, director and the mayor's extension. Our objective is to serve you promptly and efficiently.

SCHOOL PERSEVERANCE DAYS (FEBRUARY 14-18, 2022)

School education is important to the development of a child. Our municipal team is proud to highlight to the community the importance of School Perseverance days. We support and recognise the individuals who in the school environment, in our community, along with the parents that have contributed to the success of home schooling! Together, we can have a positive impact on the success of our youth in our community.

"INTER MUNICIPALISATION" AGREEMENT

The council and the administration team are happy to report that there has been an increase in the reimbursement of the supplement fees allocated for sports, cultural activities and library membership for non residents in l'Avenir, Richmond and Drummondville.

We understand the importance to encourage our youth population to participate in sports, keeping their body in motion and their minds expanding.

See details:

➤ Sport or cultural activities:

The supplement fee for non residents to be reimbursed for a sport or cultural activity is a maximal amount of \$300 per child with no maximum per family.

In order to be reimbursed you will need to present to the municipal administration the membership or enrollment papers and a receipt of payment.

➤ Library membership:

The supplement fee for non residents to be reimbursed for a library membership is a maximal amount of \$150 per family.

In order to be reimbursed you will need to present to the municipal administration a proof of the library membership.

Reading is such an important part of the development of a child. The benefits of reading are many: it helps to develop the mind, helps with concentration, social skills, building empathy, and it is a source of fun that can help expand the imagination and creativity of a young one. It should be available to every child and every family. You can bring books that you no longer read and that can be shared with others in the community by the two "croque-livre".

THANK YOU NOTE



We would like to thank you for your great collaboration with sending back your updated contact details!

ÉLECTION PARTIELLE 2022

Nous vous informons de la tenue d'une élection partielle au sein de la municipalité d'Ulverton. Dans les prochaines semaines, vous aurez accès à de plus amples informations.

Information générale :

Saviez-vous que le rôle du maire ou mairesse diffère de celui des autres élus?

De façon générale, le **maire ou la mairesse** a un pouvoir de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les départements et les fonctionnaires ou employés de la municipalité. Le maire ou la mairesse veille à ce que les revenus de la ville soient perçus et dépensés suivant la loi. Il ou elle voit aussi à ce que les dispositions de la loi, les règlements et les ordonnances du conseil soient fidèlement et impartialement mis à exécution.

Les conseillers non pas de responsabilités pour les détails de la vie de tous les jours en ce qui concerne la municipalité. Le pouvoir du conseiller lui vient de sa participation aux séances du conseil. En séance régulière ou extraordinaire du conseil, ils ont le pouvoir d'adopter des règlements, des résolutions et autres ordonnances municipales.

Fait amusant : le maire ou mairesse peut aussi célébrer des mariages et d'après l'article 2 A) du code criminel ils sont un agent de la paix.

NOUVEAU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE À LA MUNICIPALITÉ

La municipalité d'Ulverton est bien heureuse de vous annoncer que nous sortons de l'ère du dinosaure vers l'âge de la technologie en améliorant notre système téléphonique afin de mieux vous servir. Notre numéro de téléphone demeurera le même. À compter de février 2022 vous aurez différentes options disponibles lorsque vous téléphonerez : 819-826-5049. Voici les quatre différentes options : la réception, l'inspecteur municipal, la direction et l'extension du maire ou de la mairesse. Notre objectif est de vous servir rapidement et avec efficacité.

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022)

L'éducation scolaire est importante au développement des enfants. Notre équipe municipale est fière de valoriser l'éducation et de contribuer à rappeler l'importance de la persévérance scolaire. Nous sommes fiers de soutenir les acteurs du milieu scolaire et communautaires et de contribuer au développement d'actions municipales qui ont un impact positif sur la réussite éducative des jeunes de notre municipalité. Ensemble, nous sommes tous porteurs de sens!

ENTENTE D'INTER-MUNICIPALISATION

Le conseil et l'équipe de l'administration sont bien heureux de vous annoncer qu'il y a eu une augmentation dans le montant du remboursement du supplément demandé aux non-résidents pour les activités sportives et culturelles offertes à l'Avenir, Richmond et Drummondville ainsi que l'inscription à une bibliothèque dans ces trois mêmes villes.

Nous reconnaissons qu'il est important d'encourager notre jeunesse à participer aux activités sportives, à garder leurs corps en mouvement et leurs esprits en éveil.

Vous trouverez les détails ci-dessous :

➤ Activités sportives et culturelles

Le remboursement du supplément pour les non-résidents est d'un maximum de 300\$ par enfant, sans maximum par famille.

Pour être remboursé vous devrez faire parvenir à l'administration un document attestant de l'inscription de l'enfant et fournir un reçu pour lesdits frais d'inscription.

➤ Inscription à la librairie

Le remboursement est d'un maximum de 150 \$ par famille.

Pour être remboursé vous devrez faire parvenir à l'administration une preuve d'inscription.

La lecture est partie intégrante au développement d'un enfant. Il y a plusieurs bénéfices à la lecture, en voici quelques-uns : aide à développer l'esprit, aide à la concentration, avec les compétences sociales, aide à développer l'empathie et est une source d'amusement qui aide avec l'imagination et la créativité. Tout enfant et famille devrait pouvoir lire. Nous aimerions saisir cette opportunité pour vous rappeler que vous pouvez apporter vos livres dont vous n'avez plus l'utilité et nous les ajouterons à nos deux croque-livre.

REMERCIEMENT



Nous tenons à vous remercier pour votre grande collaboration dans la mise à jour des coordonnées de tous nos concitoyens.

Le coin de Not'monde

Cher producteurs et entrepreneurs de notre municipalité n'oubliez pas que vous avez la possibilité de vous connaître, de faire de la promotion ou toutes autres formes d'incitation à consommer vos produits dans notre babillard de l'Info Ulverton section le coin de Not'monde.

Les textes à publier devront nous parvenir à l'adresse courriel suivante : admin@municipaliteulverton.com. Puisqu'il n'y aura pas de date de tombée, nous ne pouvons vous promettre que votre publication sera sur le Babillard de la prochaine parution de l'Info Ulverton.

Our people's corner

Dear producers and entrepreneurs of Ulverton, do not forget that you have the possibility to promote your company or any other form of incentive to market your products on our *Info-Ulverton's* bulletin board in "Our people's corner" section.

Any text to be published should be sent to the following email address: admin@municipaliteulverton.com. There is no deadline. We will include the information in one of our monthly info but cannot promise that your information will be in the next *Info Ulverton*.



Municipalité d'Ulverton
151, route 143
Ulverton, Québec, J0B 2B0
Téléphone : 819 826-5049
www.municipaliteulverton.com

Info-Ulverton

Janvier / January 2022

Élection partielle 2022 / Partial election

Entente d'inter-municipalisation / « Inter-municipalisation » agreement

Nouveau système téléphonique / New phone system

Journées de la Persévérance Scolaire / School Perseverance Days

Remerciement / Thank you note